

# Recherches archéologiques

Inrap  
Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives

## Rapport De Diagnostic Juin 2008

Mickaël MESTRE

### PAPAICHTON « Centrale électrique EDF » (Guyane française)

Dates d'interventions : 10.03.08 – 14.03.08

N° de prescription : 2566 en date du 31/10/2007

N° de site (ou n° Patriarche) :

N° INSEE de la commune : 362

N° de projet INRAP : 2007-23 00 20

INRAP – Direction interrégionale G-S-O et Dom-Tom – Adresse Centre d'activités les Echoppes

15- avenue Jean Jaurés 33600 Pessac - Tél. : 05 57 01 00 10 /Fax : 05 57 01 00 19

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél. 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z.

## SOMMAIRE

<b>FICHE SIGNALTIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>MOTS CLES DES THESAURUS .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRRE .....</b>	<b>5</b>
<b>NOTICE SCIENTIFIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS.....</b>	<b>7</b>
<b>PIECES COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>8</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
I.1. Circonstances de l'intervention.....	11
I.2. Etat des connaissances avant l'opération.....	11
I.3 Stratégie et méthodes mises en oeuvre .....	11
<b>II. L'OCCUPATION ARCHEOLOGIQUE.....</b>	<b>12</b>
II.1. Présentation générale .....	12
II.1.2 Observations par sondage .....	12
II.1.3 Synthèse sur les mobilier.....	12
<b>III. CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>17</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>17</b>
<b>LES INVENTAIRES.....</b>	<b>17</b>

# FICHE SIGNALÉTIQUE

(prendre contact avec la carte archéologique : tel.....)

Numéro de site Patriarche : 

0	0
---	---

 . 

0	0	0
---	---	---

 . 

0	0	0	0
---	---	---	---

## Numéro de projet INRAP

Région : Guyane

Département : Guyane

Commune : Papaïchton

Code INSEE : 362

Lieu-dit ou adresse : Kormontibo

Cadastre année : (commune, année, section, parcelle, lieu-dit).

Coord. Lambert : X : Y : altitude : 94,00 m NGF

Statut du terrain : (au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement)

Propriétaire du terrain : CCOG (Communauté de Communes de l'ouest Guyanais)

Arrêté de prescription n° : 2566 en date du 31 octobre 2007

Arrêté de désignation n° : 226 en date du 31 janvier 2008

Responsable désigné : Mickaël Mestre

Organisme de rattachement : INRAP

Maître d'ouvrage des travaux : CCOG

Nature de l'aménagement : Centrale électrique

Opérateur chargé des travaux : INRAP interrégion GSO et Dom-Tom

Exploitant(s) :

Surface du projet d'aménagement : 45 687,00 m<sup>2</sup>

Dates d'intervention sur le terrain : (en cas d'intervention par tranches donner chaque début et fin)

Surface diagnostiquée : 45 687 m<sup>2</sup>

% de la surface sondée : 1,54 %

**Problématique de recherche et principaux résultats :** Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la construction de la future centrale électrique EDF de Papaïchton au lieu dit Kormontibo. La création de la commune Grand Santi / Papaïchton date seulement de 1968 sous l'impulsion du Gran Man Aluku Tolinga. Au milieu des années 1970 lors de travaux de nivellements au bulldozer, un site archéologique amérindien était reconnu entre le nouveau bourg de Papaïchton et l'ancien village voisin de Kormontibo. En 1974, alertée par certains habitants du bourg, une mission de reconnaissance archéologique fut alors organisée (Groene, 1976). D'après la lecture du rapport de mission il semble que le site archéologique amérindien de Kormontibo était localisé sur une partie de l'ancien village Boni du même nom. L'étude des décors a montré clairement une appartenance à la phase culturelle Koriabo reconnue pour la première fois en Guyane française sur ce site. Les vestiges amérindiens ont été trouvés sur une berge non inondable à 40 mètres en retrait du Lawa. D'après ces renseignements aucune relation directe ne peut être établie entre les terrains fouillés en 1974 et la parcelle diagnostiquée par l'Inrap en 2008 sur laquelle aucun site d'habitat majeur n'a été identifié.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

Inrap Guyane 883 route de Baduel 97300 Cayenne

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 20

Nombre de figures : 4

Nombre d'annexes :

# MOTS CLÉS DES THÉSAURUS

## *Chronologie*

<b>■ Amérindien</b>
Paléoindien
Archaïque
acéramique
précéramique
Néoindien
« hiatus »
Précontact
Contact
Précolonial
Colonial
19 <sup>ème</sup> – 20 <sup>ème</sup>
indéfini

<b>Colonial</b>
16 <sup>ème</sup>
17 <sup>ème</sup>
18 <sup>ème</sup>
autres
<b>Époque contemporaine</b>
19 <sup>ème</sup>
20 <sup>ème</sup>
Ère industrielle
Industrie minière
Industrie du rhum
autre
<b>Noirs-Marrons</b>
18 <sup>ème</sup>
19 <sup>ème</sup>
autres

## *Sujets et thèmes*

			Nb			
	Édifice public	Artisanat	3	Mobilier	Études annexes	
	Édifice religieux	Argile : atelier		Industrie lithique	Géologie	
	Édifice militaire	Atelier		Industrie osseuse	Datation	
	Bâtiment	Artisanat	155	Céramique	Anthropologie	
	Structure funéraire	Autre		Restes végétaux	Paléontologie	
	Voirie			Faune	Zoologie	
	Hydraulique			Flore	Botanique	
	Habitat rural			Objet métallique	Palynologie	
	<i>Villa</i>			Arme	Macrorestes	
	Bâtiment agricole			Outil	An. De céramique	
	Structure agraire			Parure	An. De métaux	
	Urbanisme			Habillement	Acq. des données	
	Maison			Trésor	Numismatique	
	Structure urbaine			Monnaie	Conservation	
	Foyer			Verre	Restauration	
	Fosse			Mosaïque	Autre	
	Sépulture			Peinture		
	Grotte			Sculpture		
	Abri			Inscription		
	Mégalithe			Autre		

## *Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)*

-
---

## INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Intervenants scientifiques :

SRA :	Gérald Migeon Guy dauphin	Conservateur en charge du dossier Ingénieur d'études
INRAP :	Mickaël Mestre Sylvie Jérémie	Responsable scientifique Adjoint scientifique et technique

Autre :

### Intervenants administratifs :

DRAC de, SRA :	Gérald Migeon.	Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion GSO	Guy dauphin Catherine Thooris-Vacher	Ingénieur d'études Directrice interrégionale

### Aménageur : CCOG (Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais)

### Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique : <u>Préparation</u>	<u>Terrain</u>	<u>Post-fouille</u>
Responsable d'opération	Mestre M.	Mestre M.
Technicien	Texier P.	Texier P.
Topographe	Hidebrand M.	Hildebrand M.

### Intervenants techniques : COMAG

Terrassement mécanique 1 pelle de 5 tonnes avec godet de curage de 1,20m

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la construction de la future centrale électrique EDF de Papaïchton au lieu dit Kormontibo.

La création de la commune Grand Santi / Papaïchton date seulement de 1968 sous l'impulsion du Gran Man Aluku Tolinga. Au milieu des années 1970 lors de travaux de nivellements au bulldozer, un site archéologique amérindien était reconnu entre le nouveau bourg de Papaïchton et l'ancien village voisin de Kormontibo. En 1974, alertée par certains habitants du bourg, une mission de reconnaissance archéologique fut alors organisée (Groene, 1976). D'après la lecture du rapport de mission il semble que le site archéologique amérindien de Kormontibo était localisé sur une partie de l'ancien village *Boni* du même nom. L'étude des décors a montré clairement une appartenance à la phase culturelle Koriabo reconnue pour la première fois en Guyane française sur ce site. Les vestiges amérindiens ont été trouvés sur une berge non inondable à 40 mètres en retrait du Lawa. D'après ces renseignements aucune relation directe ne peut être établie entre les terrains fouillés en 1974 et la parcelle diagnostiquée par l'Inrap en 2008.

La prescription archéologique portait sur 45 687,00 m<sup>2</sup> (totalité des terrains acquis par la CCOG) mais seulement 10 526 m<sup>2</sup> étaient effectivement déboisés lors de l'intervention archéologique. Pour plusieurs raisons et surtout dans un souci de protection environnementale, le service régional de l'archéologie a demandé à ce que les sondages soient limités à la seule zone déboisée (10 526 m<sup>2</sup>), et plus particulièrement au secteur d'implantation du bâtiment de la centrale électrique (1040 m<sup>2</sup>). Au total 19 tranchées ou 706 m<sup>2</sup> ont été ouvertes ou 1,54 % de la totalité de la surface prescrite soit 6,7 % de la surface déboisée. Les sondages ont été effectués au moyen d'une mini-pelle de 5 tonnes munie d'un godet lisse de 1,20 m. D'après certains renseignements, ce secteur de la commune correspond à d'anciennes zones d'abattis, information vérifiée auprès de plusieurs villageois. Selon les dires de certains habitants, les terrains où s'est déroulée l'intervention sont extrêmement propices à l'agriculture. L'observation du paysage environnant montre plusieurs plantes utilitaires de type palmier qui témoignent d'une forte emprise de l'homme sur le milieu. La quantité de mobilier céramique prélevée sur la parcelle diagnostiquée est très faible. Le matériel se présente sous la forme de 155 fragments de petites et moyennes dimensions dont l'état de conservation est assez médiocre. Il est de ce fait impossible de caler cette série céramique sur un segment chronologique quelconque ou de l'attribuer à un groupe culturel ou archéologique particulier. Les tessons peuvent aussi correspondre à un produit d'échange (poterie) entre des populations *Bushi-Nenge* et *Amérindiennes*. Comme étudié précédemment, il semblerait que cette partie des terrains de la commune ait toujours été mise en culture. La présence épars de mobilier, est peut être plus à mettre en relation avec des activités agraires et non pas avec de l'habitat durable comme semble d'ailleurs l'évoquer l'absence de structure dans les tranchées. Enfin, nous savons que le nouveau village de Papaïchton a été fondé dans les années 1970 sur un site d'habitat Boni (Kormontibo) datant de 1860, ce dernier étant lui-même installé sur un site archéologique amérindien plus ancien. La topographie environnante n'ayant pas beaucoup évolué, il est possible selon toute hypothèse, que les terrains sur lesquels s'implante la centrale, correspondent aussi à d'anciennes zones de cultures en relation avec les différentes occupations humaines (*Bushi-Nenge* ou *Amérindiennes*) qui se sont succédées sur cette berge du Lawa.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Amérindien indéfini</i>		<i>Céramique et lithique</i>	<i>Activités agricoles</i>



## PREFECTURE DE LA REGION GUYANE



Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Guyane**

Arrêté n°226 du 31 janvier 2008 portant désignation  
de responsable de diagnostic d'archéologie  
préventive, commune de Papaïchton

**LE PREFET**  
**PREFET DE REGION GUYANE**  
**PREFET DE LA GUYANE**  
**Officier de la Légion d'honneur**  
**Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant en département français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion,

VU la loi 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions,

VU le décret du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements,

VU le code du patrimoine, livre V, portant réglementation des fouilles archéologiques, complété et modifié par l'article 17 de la loi n°2004-804 du 9 août 2004 ;

VU le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement, de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU la demande d'autorisation de construire déposée le 25/09/2007 par la CCOG, pour le terrain situé au lieu dit « Kormontibo », commune de Papalchton, reçue le 19/10/2007

VU l'arrêté n° 2566/2007 du 31 octobre 2007 portant prescription de diagnostic d'archéologie préventive, parcelle AL 8 et AL 348, commune de Papaïchton ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>**: M. Mickaël Mestre est désigné comme responsable scientifique du diagnostic.

**Article 2** : Le secrétaire général et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Pour le préfet de la région Guyane  
et par délégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie  
Gérald MIGEON



## PREFECTURE DE LA REGION GUYANE



Arrêté n° 2566 du 31 octobre 2007  
portant prescription de diagnostic d'archéologie préventive  
commune de Papaïchton, nouvelle centrale EDF, lieu-dit  
Kormontibo.

**LE PREFET**  
**PREFET DE REGION GUYANE**  
**PREFET DE LA GUYANE**  
**Officier de la Légion d'honneur**  
**Chevalier de l'ordre national du Mérite**

**VU** la loi du 19 mars 1946 érigeant en département français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion,

**VU** la loi 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions,

**VU** le décret du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements,

**VU** le code du patrimoine, livre V, portant réglementation des fouilles archéologiques, complété et modifié par l'article 17 de la loi n°2004-804 du 9 août 2004 ;

**VU** le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU** l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement, de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

**VU** l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**VU** le dossier de demande d'autorisation de construire déposée le 25 septembre 2007, sous le n° PC 9733620710002 par CCOG, pour le terrain situé lieu-dit Kormontibo, reçu le 15 octobre 2007.

**CONSIDERANT QUE**, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique connus (vestiges précolombiens ramassés en surface) ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques enfouis afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : **Guyane**

Département : **Guyane**

Commune : **Papaïchton**

Cadastre : lieu-dit Kormontibo

Section :

Parcelles :

Propriétaire : Commune de Papaïchton

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration de terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 25 et 26 du décret n° 2002-89 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

**Principes méthodologiques** : **diagnostic en tranchées ou en sondages avec observation des vestiges et des stratigraphies, dans les endroits susceptibles de contenir des vestiges encore préservés, après les nivellements dans les parties à lotir.**

**Objectifs** : Evaluer le potentiel archéologique du terrain. Identifier les sites de toutes époques, dater et caractériser les vestiges, en particulier les sols, fosses et céramiques en place, le cas échéant, les vestiges en recueillant un échantillon de matériel suffisant pour une étude de l'occupation et son positionnement temporel, et en précisant leur état de conservation. Les résultats de ce diagnostic devront permettre, s'il y a lieu, de définir l'emprise et les modalités d'une fouille préventive.

Surface de la parcelle : 45687m<sup>2</sup>

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli lors de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au propriétaire, à M. le maire de la commune de et à la DDE.

Fait à Cayenne, le 31 octobre 2007  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

M. Gérald MIGEON

**COPIES A :**

[X] INRAP

[X] Préfet de région

[X] Mairie(s)

[ ] Direction régionale des affaires culturelles

[X] Propriétaire(s) du (des) terrain(s)

[ ] Préfet de département

[ ] Gendarmerie

[X] Sous-direction de l'archéologie

## **I. Introduction**

### **I.1. Circonstances de l'intervention**

Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la construction de la future centrale électrique EDF de Papaïchton au lieu dit Kormontibo. Le chantier est localisé à l'extérieur du village en retrait du fleuve Maroni, l'accès au terrain est rendu possible par une piste carrossable. La topographie est marquée par une légère hauteur d'aspect bombée sur laquelle la centrale doit être implantée. Le terrain est situé hors zone inondable ( $> 94,00$  NGG) c'est-à-dire supérieur au niveau des plus hautes eaux connues.

Le site a été repéré par Guy Dauphin, Ingénieur d'études au SRA Guyane, lors d'une visite de chantier par la présence de quelques tessons céramique non tournés en surface du sol sableux. Ce mobilier a été mis au jour par le passage d'un engin de terrassement lors d'un premier défrichage de la parcelle. Nous avons pu aussi constater la présence éparses et discontinues de ces indices de surface dans les traces laissées par ces engins mécaniques qui ont endommagé les vestiges résiduels.

### **I.2. Etat des connaissances avant l'opération**

En 1860 les implantations Aluku sur le cours supérieur du Lawa comptent sept villages dont celui de Kormontibo. A la fin du XIXe siècle le vieux village de *Papaïston* est fondé sur la rive droite du cours d'eau. A cette époque le « vieux Papaïchton » est situé plus en aval sur le fleuve qu'il ne l'est aujourd'hui. La création de la commune Grand Santi / Papaïchton date seulement de 1968 sous l'impulsion du Gran Man *Aluku Tolinka* (Cf. Fig. 1). Le village est à ce moment implanté près de l'ancien village *Boni* de Kormontibo qui est alors recouvert par de la forêt (Groene, 1976). Au cours de cette période, le nouveau bourg prend la double appellation de Pompidou et Papaïchton, une manière pour les *Aluku* de confirmer leur attachement à la France (Atlas de Guyane, 2004). Au milieu des années 1970 un site archéologique est reconnu entre le nouveau bourg de Papaïchton et le village voisin de Kormontibo lors de travaux de nivelllements au bulldozer. En 1974, alerté par certains habitants du bourg, une mission de reconnaissance archéologique est alors organisée (Groene, 1976). D'après la lecture du rapport de mission il semble que le site archéologique de Kormontibo était localisé sur une partie de l'ancien village *Boni* du même nom. Les vestiges amérindiens ont été trouvés sur une berge non inondable à 40 mètres en retrait du Lawa. (Cf. Fig. 3). Un ramassage de surface dans les déblais et une dizaine de sondages archéologiques ont permis de collecter 80 kg d'échantillons qui se trouvent aujourd'hui à Cayenne dans le dépôt du Service Régional de l'Archéologie. L'étude des décors a montré clairement une appartenance à la phase culturelle Koriabo reconnue pour la première fois en Guyane française sur ce site en 1974. D'après ces renseignements, aucune relation directe ne peut être établie entre le site de Kormontibo fouillé en 1974 et la parcelle diagnostiquée par l'Inrap en 2008.

### **I.3. Stratégie et méthodes mise en œuvre**

La prescription archéologique portait sur 45 687,00 m<sup>2</sup> (totalité des terrains acquis par la CCOG) mais seulement 10 526 m<sup>2</sup> étaient effectivement déboisés lors de l'intervention archéologique. Pour plusieurs raisons et surtout dans un souci de protection environnementale, il nous a été clairement spécifié par le SRA Guyane de limiter nos sondages à la seule zone déboisée (10 526 m<sup>2</sup>), et plus particulièrement au secteur

d'implantation du bâtiment de la centrale électrique (1040 m<sup>2</sup>). Nous avons donc sondé en priorité l'emprise au sol du futur bâtiment, soit 40 m de long par 26 m de large (4 tranchées parallèles = 157 m<sup>2</sup>) ce qui représente au total 15 % de l'emprise au sol du futur bâtiment. Nous avons ensuite ouvert des tranchées « en étoile » autour de cette zone jusqu'en limite des défrichés (15 tranchées). Au total 19 tranchées égales à 706 m<sup>2</sup> ont été ouvertes représentant 1,54 % de la totalité de la surface prescrite ou bien 6,7 % de la surface déboisée. Les sondages ont été effectués au moyen d'une mini-pelle de 5 tonnes munie d'un godet lisse de 1,20 m. (*Cf. Fig. 2 et 4*).

## II. L'OCCUPATION ARCHEOLOGIQUE

### II.1. Présentation générale

D'après certains renseignements, ce secteur de la commune correspond à d'anciennes zones d'abattis, information vérifiée auprès de plusieurs villageois. Selon les dires de certains habitants, les terrains où s'est déroulée l'intervention sont extrêmement propices à l'agriculture. L'observation du paysage environnant montre plusieurs plantes utilitaires de type palmier qui témoigne d'une forte emprise de l'homme sur le milieu.

### II.2. Observations par sondage

Les sols sont constitués par une matrice sablo-limoneuse qui reposent d'une part en partie haute du site sur des argiles bariolées (Cf log 1), et d'autre part dès que les terrains descendent sur un substrat caillouteux principalement constitué par des quartz (Cf log 2). Il s'agit probablement d'anciennes terrasses quaternaires du Lawa. La stratigraphie observée montre tout de même un horizon supérieur très noir épais de 30 cm environ reposant sur un horizon sablo argileux brun-clair stérile. Dans la couche supérieure foncée le mobilier archéologique est rare, voire totalement absent dans certaines tranchées. Aucune structure n'a été découverte dans l'ensemble des tranchées réalisées sur le site.

### II.3. Synthèse sur les mobiliers

#### Le mobilier céramique (par Matthieu Hildebrand)

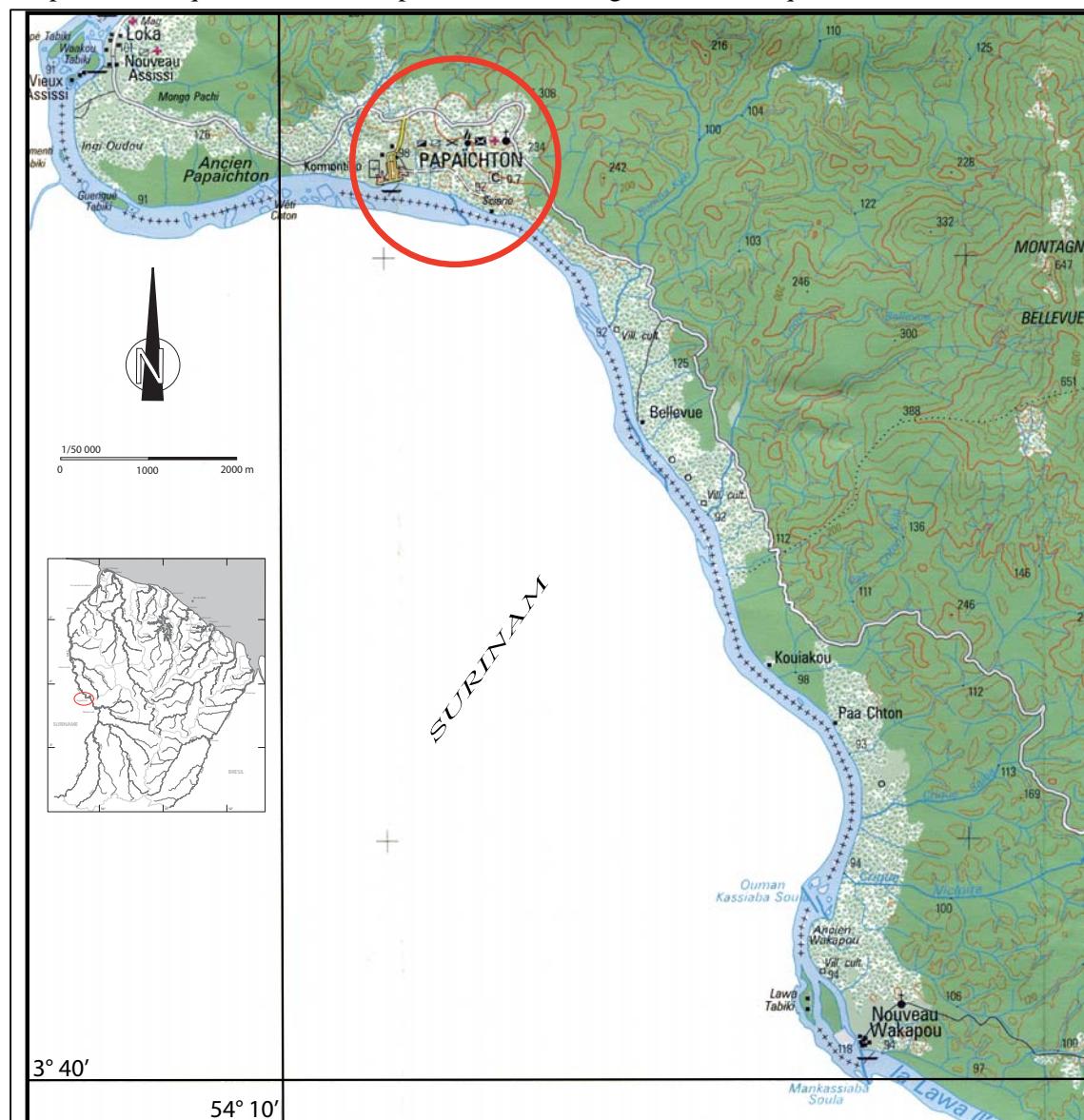
Provenance	Bord		Corps		Base		Sub-total		Total	Poids
	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.	ord.	déc.		
Ramassage de surface	-	-	23	-	-	-	23	-	23	464
Tranchée 03	-	-	23	1	1	-	24	1	25	318
Tranchée 12	-	-	12	-	-	-	12	-	12	66
Tranchée 13	2	1	57	2	-	-	59	3	62	832
Tranchée 14	-	-	4	-	-	-	4	-	4	58
Tranchée 15	1	-	14	1	-	-	15	1	16	268
Tranchée 18	1	-	6	-	-	-	7	-	7	60
Tranchée 19	-	-	6	-	-	-	6	-	6	30
Total général	4	1	145	4	1	-	150	5	155	2 096

Tableau 1 : Décompte général du mobilier céramique.

La quantité de mobilier céramique prélevé sur la parcelle diagnostiquée est très faible. Le matériel se présente sous la forme de 155 fragments de petites et moyennes dimensions, leur taille étant inférieure à 5 cm<sup>2</sup> dans 45,2% des cas et leur poids moyen/fragment (13.5 gr.) faible. L'état de conservation de ces différents artefacts est également assez médiocre,

certains des éléments collectés présentant un fort niveau d'altération, qui se traduit par l'apparition en surface des éléments non-plastiques (Enp) contenu dans la base argileuse et une très grande friabilité. Certains fragments se délitent par ailleurs en feuillets.

La pâte céramique est constituée par une matrice argileuse dans laquelle a été volontairement



*Extrait de la carte IGN GUYANE 1:100000 MARIPASOULA 4758 FEUILLE NA-21XXIV-4 / Fig. 1*

incorporée, à hauteur de 15 à 20% de sa composition, des Enp quartzeux de couleur jaunâtre à laiteux dont la granulométrie varie entre 0.5 et 1mm. Les fragments de poterie affichent une couleur brute orangé à brun plus ou moins foncé. Cet aspect colorimétrique peut rendre compte d'une atmosphère de cuisson oxydante à partiellement oxydante, voire de mises au feu répétées des poteries dans le cadre de leur utilisation en tant qu'ustensile de cuisson.

Cette série reste beaucoup trop réduite pour fournir des informations morphologiques ou décoratives pertinentes : 5 bords dont 2 bords de plaque et 1 bord décoré, une base hémisphérique et 5 fragments décorés. A l'exception des bords de plaque, les autres fragments de bords ne peuvent pas être associés à des formes particulières. Hormis un bord convergent à

la lèvre épaissie qui avait pour fonction de restreindre l'ouverture d'un container, les autres fragments de bords peuvent être rattachés à des formes dont l'ouverture était divergente ou ouverte. Le bord décoré est simple, infléchi, à lèvre arrondie. Il porte un décor sub-labial externe incisé qui correspond à une treille parallélépipédique entrecoupée par des incisions horizontales. Les autres fragments présente des motifs incisés de treilles ou de simples obliques et dans deux cas un aplat rouge externe.

Malgré la découverte du site de Kormontibo à l'emplacement du village de Papaïchton au milieu des années 1970 (Groene 1976), l'absence de charte typo-chronologique pour la région du haut-Maroni, combiné à l'absence d'éléments morphologiques et décoratifs remarquables ou présentant une forte valeur diagnostic, ne permet pas de rapprocher le mobilier collecté lors de cette opération de diagnostic de mobilier déjà mis en évidence dans la région. Il est de ce fait impossible de caler cette série céramique sur un segment chronologique quelconque ou de l'attribuer à un groupe culturel ou archéologique particulier.

#### Le mobilier lithique (*identification par S. delpech*)

Le mobilier lithique est très peu représenté puisque l'on décompte seulement un éclat, un casson et un percuteur. On note une très importante sous représentativité par rapport au mobilier céramique (seulement 2 % de la totalité du mobilier collecté).

Tranchées	identification	matière
Tranchée 3	éclat	quartz
Tranchée 18	casson	quartz
Tranchée 19	percuteur	quartz

**Tableau 2 :** Décompte général du mobilier lithique

### III. Conclusion

Selon toute hypothèse, il est probable que le niveau brun foncé observé pour l'horizon supérieur s'explique par la répétitivité des brûlis sur la parcelle. Comme étudié précédemment, il semblerait que cette partie des terrains de la commune ait toujours été mise en culture. La présence éparsse de mobilier, est peut être plus à mettre en relation avec des activités agraires et non pas avec de l'habitat durable comme semble d'ailleurs l'évoquer l'absence de structures dans les tranchées. De plus, le corpus céramique reste trop peu étayé pour définir clairement l'appartenance culturelle et la datation des vestiges. Les tessons peuvent aussi correspondre à un produit d'échange (poterie) entre des populations *Bushi-Nenge* et *Amérindiennes*. Les Noirs-Marrons se sont implantés dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le Maroni et sont restés au contact de populations amérindiennes durant un certain nombre d'années (Atlas de la Guyane, 2004). Enfin, nous savons que le nouveau village de Papaïchton a été fondé dans les années 1970 sur un site d'habitat Boni (Kormontibo) datant de 1860, ce dernier étant lui-même installé sur un site archéologique amérindien plus ancien. La topographie environnante n'ayant pas beaucoup évolué, il est possible selon toute hypothèse, que les terrains sur lesquels s'implante la centrale, correspondent aussi à d'anciennes zones de cultures en relation avec les différentes occupations humaines (*Bushi-Nenge* ou *Amérindiennes*) qui se sont succédées sur cette berge du Lawa.



Relevé topographique des tranchées archéologiques dans l'emprise du bâtiment : Inrap 2008 / Fig. 2

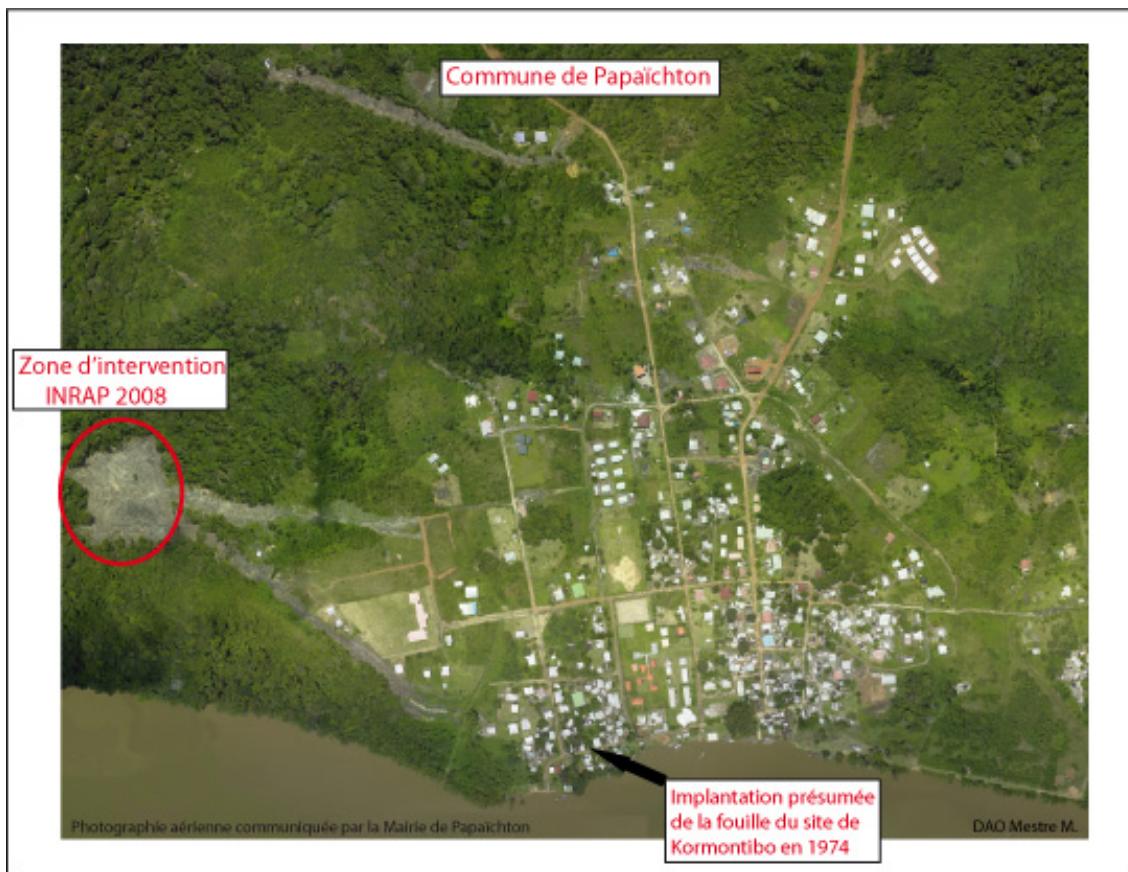
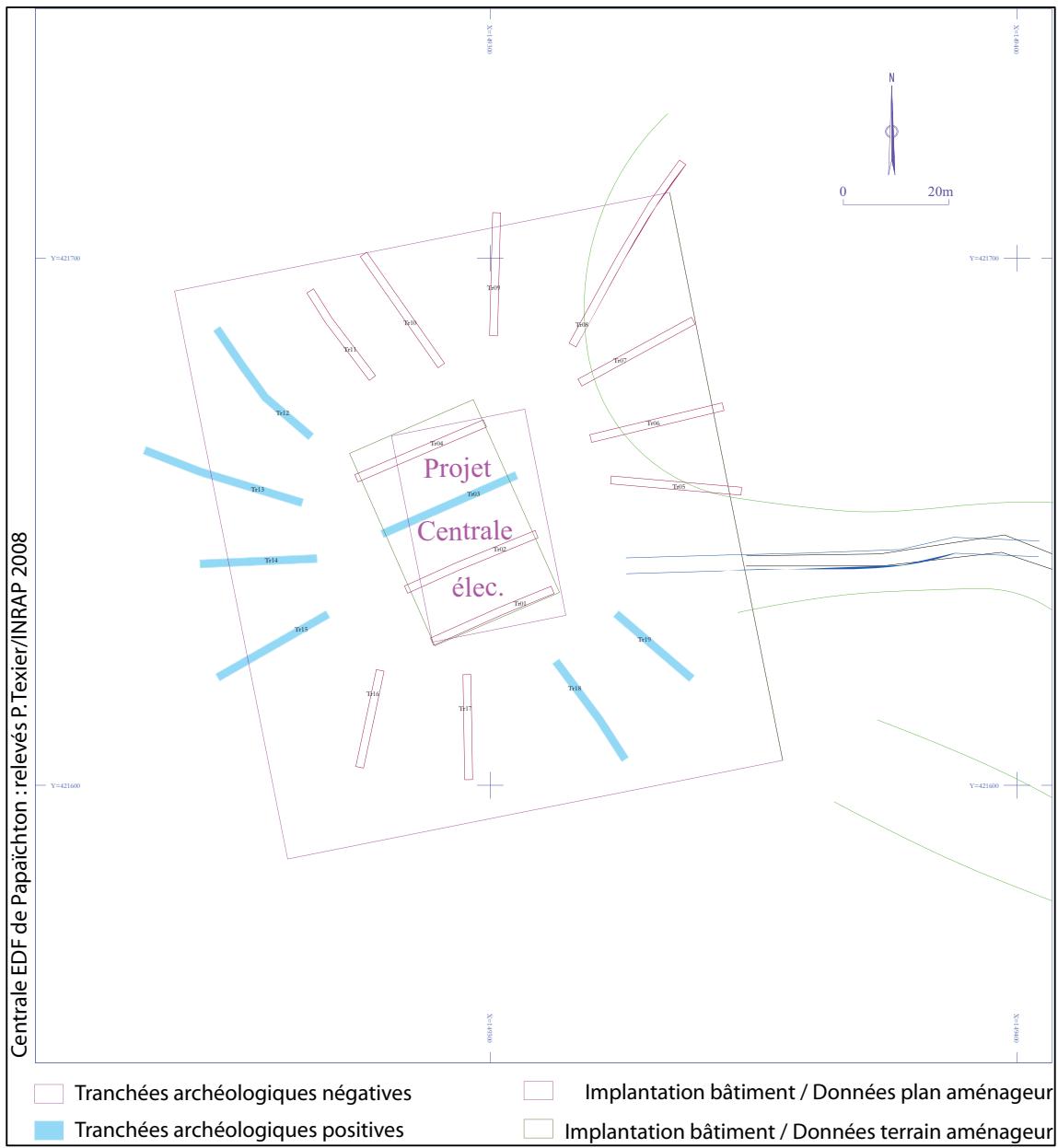


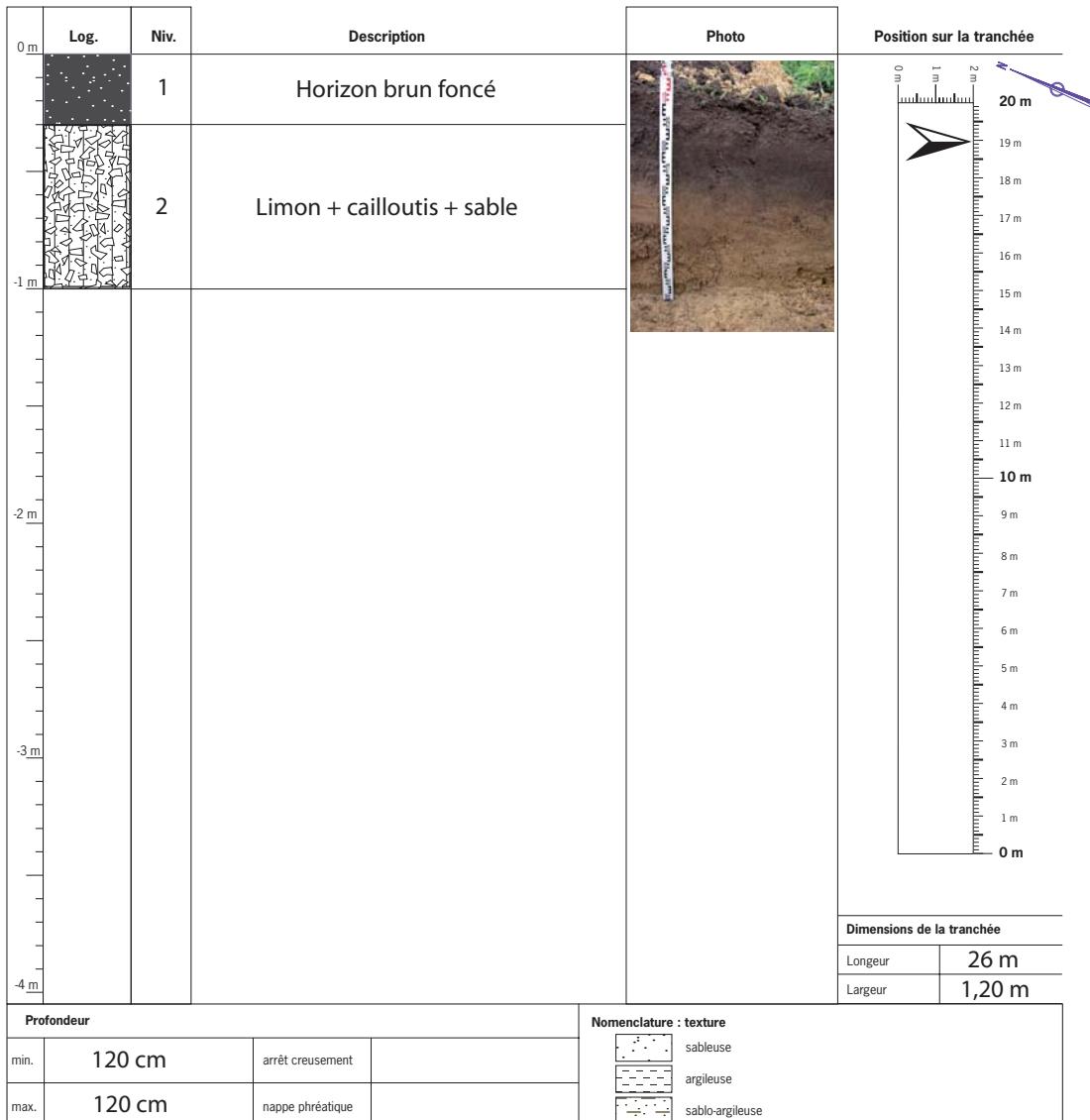
Photo aérienne du bourg de Papaïchton avec localisation des interventions archéologiques / Fig. 3



*Plan du site et implantation des tranchées / Fig. 4*

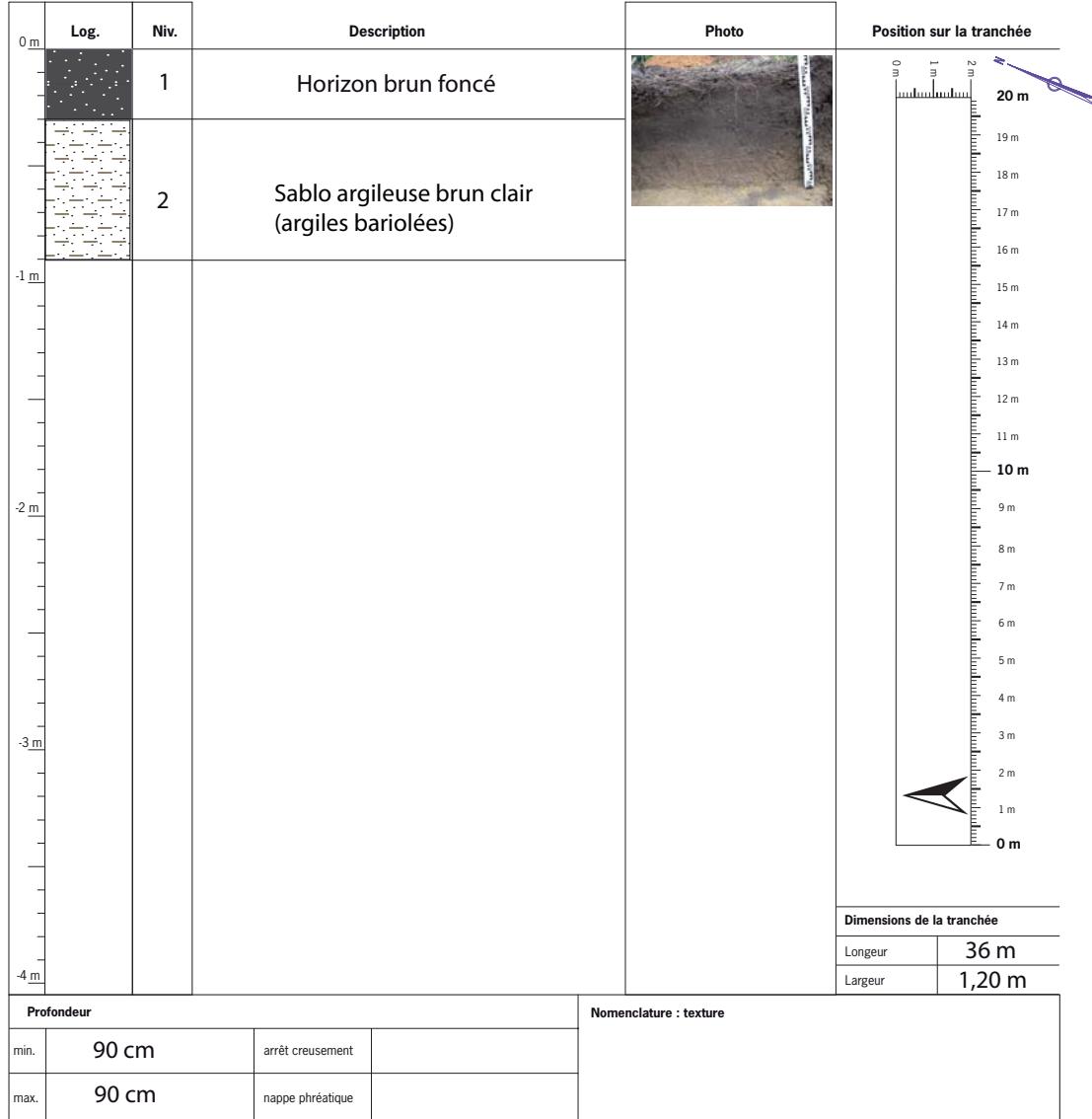
### Fiche descriptive de terrain

<b>Opération</b>	Centrale EDF de Papaïchton	<b>Paysage - Topographie</b>
<b>Date</b>	14/03/08	Espace déboisé avec quelques arbres utilitaires en périphérie. Partie haute du site
<b>Tranchée</b>	Tranchée 4	
<b>Log.</b>	Log 1	



### Fiche descriptive de terrain

<b>Opération</b>	Centrale EDF de Papaïchton	<b>Paysage - Topographie</b>
<b>Date</b>	14/03/08	Espace déboisé avec quelques arbres utilitaires en périphérie. Partie haute du site
<b>Tranchée</b>	Tranchée 3	
<b>Log.</b>	Log 2	



## BIBLIOGRAPHIE

**Abonnenc 1952** : ABONNENC (E.). — Inventaire et distribution des sites archéologiques en Guyane française. *Journal de la Société des Américanistes*, t. 61, 1952. Paris : SMH, 1952, p. 43-63.

**Atlas 1979** : *Atlas des départements d'Outre-mer - n° IV : La Guyane*. Bordeaux-Talence : CEGET - CNRS/ ORSTOM, 1979.

**Groene 1976** : GROENE (D.). — Note sur le site de Kormontibo. *Compte rendu du VI<sup>e</sup> Congrès International d'Etudes des Civilisations Précolombiennes des Petites Antilles*, t. 6, 1975. Pointe à Pitre : s.n., 1976, p. 158-164.

**Hurault 1972** : HURAUULT (J.-M.). — *Français et Indiens en Guyane*. Paris : UGE, 1972. (coll. 10/18, n°690).

**Rostain 1994** : ROSTAIN (S.) — *L'occupation amérindienne ancienne du littoral de la Guyane*, thèse soutenue à l'université de Paris I / Panthéon-Sorbonne sous la direction de José Garanger, éd. ORSTOM, coll. Travaux et Documents Microfichés, n°129, 2 tomes, 718 p., 188 p. de figures, 10 pl. photos.

**Vacher 1998** : VACHER (S.), JEREMIE (S.), BRIAND (J.) - *Amérindiens du Sinnamary (Guyane) - archéologie en forêt équatoriale*. Paris : MSH, 297 p. : ill. (DAF ; 70).

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

**Figure 1** : Extrait de la carte IGN GUYANE 1:100000 MARIPASOULA 4758 FEUILLE NA-21XXIV-4

**Figure 2** : Relevé topographique des tranchées archéologiques dans l'emprise du bâtiment : Inrap 2008

**Figure 3** : Photo aérienne du bourg de Papaïchton avec localisation des interventions archéologiques

**Figure 4** : Plan du site et implantation des tranchées

**Tableau 1** : Décompte du mobilier céramique

**Tableau 2** : Décompte du mobilier lithique

## Documents photographiques

**001 vue du site.JPG**

**002 tranchée 1.JPG**

**003 Tranchées 1 et 2.JPG**

**004 Tranchée 4.JPG**

**005 Tranchée 1.JPG**

**006 vue générale du site.JPG**

**007 Log1.JPG**

**008 Log 1.JPG**

**009 Log 2.JPG**

**010 Log 2.JPG**

**011 Vue générale du site.JPG**  
**012 Vue générale du site.JPG**  
**013 Vue générale du site.JPG**  
**014 Vue générale du site.JPG**  
**015 Vue générale du site.JPG**  
**016 Vue générale du site.JPG**  
**017 Vue générale du site.JPG**  
**018 Vue générale du site.JPG**  
**019 Vue générale du site.JPG**  
**020 Vue générale du site.JPG**  
**021 Vue générale du site.JPG**  
**022 Vue générale du site.JPG**  
**023 Vue générale du site.JPG**  
**024 Vue générale du site.JPG**  
**025 Vue générale du site.JPG**  
**026 Vue générale du site.JPG**  
**027 Vue générale du site.JPG**  
**028 Vue générale du site.JPG**  
**029 Vue générale du site.JPG**  
**030 Log 1.JPG**